

Vœux du groupe des élus de Droite, Centristes et Radicaux

Le 17 avril 2008 Monsieur Aimé CESAIRE poète et homme politique Français nous a quitté à l'âge de 94 ans dans sa commune de Fort de France
Maire de Fort de France de 1945 à 2001
Député de la Martinique de 1945 à 1993
Président du conseil régional de la Martinique de 1983 à 1986
Conseiller général de Fort de France de 1945 à 1949 et de 1955 à 1970

Compte tenu de son passé éminent d'homme politique et de poète, de son engagement au profit de son département et de ses concitoyens pour défendre ce qu'il a appelé la "négritude" c'est-à-dire la défense de l'ensemble des valeurs de la culture d'origine africaine des noirs, de sa promotion de la culture lors de son mandat de Maire de Fort de France, notre ville étant un bel exemple de métissage souvent cité lors de la campagne des municipales, nous souhaitons pouvoir donner son nom à l'une des rues de notre ville.

Le 19 avril 2008 Madame Germaine TILLION grande figure de la résistance pendant la seconde guerre mondiale et Ethnologue réputée nous à quitté à l'âge de 101 ans dans sa commune de Saint Mandé.

En 1940 Germaine TILLION, après l'arrestation et l'exécution de Boris VILDE, Anatole LEWITSKY et Paul HAUET devient chef de réseau de résistance du musée de l'homme chargé de faire évader des prisonniers et de recueillir des renseignements..

Elle est dénoncée et arrêtée le 13 août 1942 puis déportée le 21 octobre 1943 à RAVENSBRUCK. Elle y perd sa mère déportée en 1944 et gazée en 1945.

Après la guerre elle a menée de nombreuses missions en Algérie en tant qu'Ethnologue et mènera de nombreux combats politiques

- ✓ Contre la "clochardisation" du peuple Algérien
- ✓ Contre la torture en Algérie
- ✓ Pour l'émancipation des femmes de Méditerranée

En 1999 elle a été élevée à la dignité de Grand-croix de la légion d'honneur

Son passé de résistante, son activité professionnelle et politique pour défendre le peuple Algérien et les sociétés méditerranéennes font que cette femme devrait être mise à l'honneur dans notre ville en donnant son nom à une de nos rues.

Nous souhaitons que le conseil municipal vote la possibilité de donner le nom de ces personnes à deux de nos rues.